

Annonces légales et officielles

sudouest-legales.fr - sudouest-marchespublics.com - Affilié à francemarches.com

Marchés publics et privés

Marchés à procédure adaptée sup. à 100 000 €



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE Procédure adaptée directe

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : CDC Habitat DIR Sud-Ouest.

Correspondant : M^{me} Murielle LOMBARDIE, 3, rue Jean-Claudeville, 33525 Bruges, adresse internet du profil acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Objet du marché : marché de travaux pour la construction neuve d'une résidence de 19 logements collectifs et 29 places de stationnement à destination de la gendarmerie - Lot A8B de la ZAC Centre-Ville, à Biganos.

Type de marché de travaux : Exécution.

Type de procédure : Procédure adaptée.

Date d'envoi à la publication : 20 janvier 2021

Informations rectificatives :

Dans la rubrique « Date de réception des offres » : Au lieu de : 28 janvier 2021 à 16 heures, lire : 8 février 2021 à 10 heures.

Avis administratifs et judiciaires

Enquêtes publiques

Mairie de Léognan

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique relative à la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Léognan projet œnotouristique du château de Léognan

Par un arrêté n° 21.01.Ad.014 du 14 janvier 2021, le maire de Léognan a prescrit l'ouverture de l'enquête publique concernant la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU visant à permettre la réalisation d'un projet œnotouristique du château de Léognan.

L'enquête publique se déroulera en mairie de Léognan, 11, cours du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 33850 Léognan du **mercredi 17 février 2021 au vendredi 19 mars 2021 inclus**.

À cet effet, M. Henri BETBEDER a été désigné en tant que commissaire-enquêteur par la présidente du Tribunal administratif de Bordeaux.

Le public pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête disponible en mairie, adresser ses observations écrites à l'adresse postale de la mairie ou directement par courrier à l'adresse suivante : contact@mairie-leognan.fr (Mentionner en objet « Courrier à l'attention du commissaire-enquêteur - DecPro »).

Dans ces mêmes locaux, le commissaire-enquêteur recevra en personne, les observations du public aux jours et horaires suivants :

Mercredi 17 février 2021 de 9 h 30 à 12 h,
mercredi 24 février 2021 de 14 h 30 à 17 h,
mercredi 3 mars 2021 de 14 h 30 à 17 h,
mercredi 10 mars 2021 de 14 h 30 à 17 h,
vendredi 19 mars 2021 de 14 h 30 à 16 h.

Direction départementale des territoires et de la mer
Service des procédures environnementales

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque
Commune de Jau-Dignac-et-Loirac

Une enquête publique est prescrite du **19 janvier 2021 au 19 février 2021**, afin de recueillir l'avis du public sur le projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol dans la commune de Jau-Dignac-et-Loirac, au lieu dit Pontac, déposé par la société PHOTOSOL DÉVELOPPEMENT.

La puissance envisagée est de 5 Mwc sur une surface clôturée d'environ 5,7 hectares. Le responsable du projet photovoltaïque est la société PHOTOSOL DÉVELOPPEMENT situé au 5, rue Drouot, 75009 Paris. Les informations relatives au projet peuvent être demandées au représentant du maître d'ouvrage, M. Alexis DE DEKEN, à l'adresse méil : alexis.dedeken@photosol.fr ou par téléphone au n° 01 84 25 41 08.

Le déroulement de l'enquête publique devra tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures barrières en vigueur.

Le public pourra consulter le dossier d'enquête, comprenant le dossier de permis de construire, avec une étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale et le mémoire en réponse du pétitionnaire ainsi que les divers avis émis sur ce projet, à la mairie de Jau-Dignac-et-Loirac, située au 20, rue de la Mairie, 33590 Jau-Dignac-et-Loirac (horaires d'ouverture : les mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h, le mercredi matin de 8 h à 12 h, le samedi matin de 9 h à 12 h), où il pourra faire part de ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet.

Le dossier d'enquête sera également consultable sur le site Internet des services de l'État en Gironde à l'adresse suivante : www.gironde.gouv.fr - rubriques « Publications », « Publications légales », « Enquêtes publiques et consultations du public ». Le public pourra transmettre ses observations à l'attention du commissaire-enquêteur à l'adresse mail : ddtm-spe2@gironde.gouv.fr en veillant à identifier l'objet de l'enquête. Elles seront consultables sur le site Internet des services de l'État en Gironde.

Les observations pourront aussi être adressées par correspondance au commissaire-enquêteur à la mairie concernée, en veillant à identifier l'objet de l'enquête. Elles seront annexées au registre d'enquête et tenues à la disposition du public. Pendant la durée de l'enquête, un accès gratuit au dossier sera ouvert au public sur le poste informatique situé dans le hall de la Cité administrative, à l'accueil DDTM, 2, rue Jules-Ferry, à Bordeaux, aux jours et heures ouvrés d'accueil du public.

Le commissaire enquêteur, M. Daniel MAGUERZ, ingénieur général de l'armement à la retraite, se tiendra à la disposition du public à la mairie pour recevoir les observations, le :

- **mardi 19 janvier 2021 de 9 h à 12 h ;**
 - **samedi 6 février 2021 de 9 h à 12 h ;**
 - **vendredi 19 février 2021 de 14 h à 17 h.**

Le commissaire-enquêteur tiendra des permanences téléphoniques au n° 05 56 09 42 12 :

- **le samedi 6 février 2021 de 11 h à 12 h ;**
 - **le vendredi 19 février 2021 de 14 h à 15 h.**

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront consultables pendant un an, à la mairie de Jau-Dignac-et-Loirac, à la DDTM de la Gironde et sur le site Internet des services de l'État de la Gironde : <http://www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-legales>

La préfète de la Gironde est compétente pour statuer sur la demande de permis de construire déposée par PHOTOSOL DÉVELOPPEMENT.

Plan Local d'Urbanisme



APPROBATION DE LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération du Conseil municipal en date du 21 janvier 2021, la révision du plan local d'urbanisme a été approuvée. Cette décision sera affichée en mairie pour une durée de 1 mois à compter du 22 janvier 2021.

Le PLU est tenu à la disposition du public en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

Annonces légales

Vie des sociétés

FIN DE LOCATION GÉRANCE

La location-gérance du fonds de commerce de restauration rapide, sise et exploitée 47, avenue de l'Yser, 33700 Mérignac, consentie par acte en date à Mérignac Food Service du 23 février 2017 par Ile-de-France BAP SARL au capital de 15000 €, dont le siège social est ZAE le Mijoulan, 1100, avenue Justin-Bec, 34680 Saint-Georges-d'Orques, immatriculée au RCS de Montpellier sous le numéro 478868136, propriétaire dudit fonds, au profit de Mérignac Food Service, SARL au capital de 1000 €, dont le siège social est 122, chemin de Nicol, 31200 Toulouse, immatriculée au RCS de Toulouse sous le numéro 823000872, a pris fin à la date du 5 juillet 2019.

Pour avis.

Soublaye

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 9 janvier 2021, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SOUBLAYE.

Objet social : l'acquisition, la prise à bail, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers.

Siège social : 24 bis, Les Davids, 33390 Saint-Paul.

Capital : 1 000 €.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Libourne.

Gérance : M. Didier SOUMAILLE, demeurant 85, cours Victor-Hugo, 24 bis Les Davids, 33000 Bordeaux.

Clause d'agrément : Les parts sont librement cessibles entre Associés et entre conjoints, ascendants et descendants.

La cession des parts sociales, autres qu'à des personnes visées à l'article I. 2.8 ci-dessus, ne peut intervenir qu'avec l'agrément des associés donné dans la forme d'une décision collective extraordinaire.

Didier Soumaille.

TL IMMOBILIER

CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 18/01/2021, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : TL IMMOBILIER

Objet social : Activité de marchand de biens

Siège social : 19 rue Lucie Aubrac, 33320 EYSINES

Capital : 100 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Président : Monsieur LABARREDE Thomas, demeurant Vitanova Route du baganais, Maison blanche, 33680 LACANAU

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions? Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clause d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord accord du président de la société.

Thomas Labarrede

Sud Ouest légales

Publiez votre annonce légale

7 jours sur 7 - 24 h sur 24

- 1 Saisissez votre annonce légale via un formulaire
- 2 Visualisez votre avis avant sa parution
- 3 Téléchargez votre attestation de parution

Paiement en ligne sécurisé

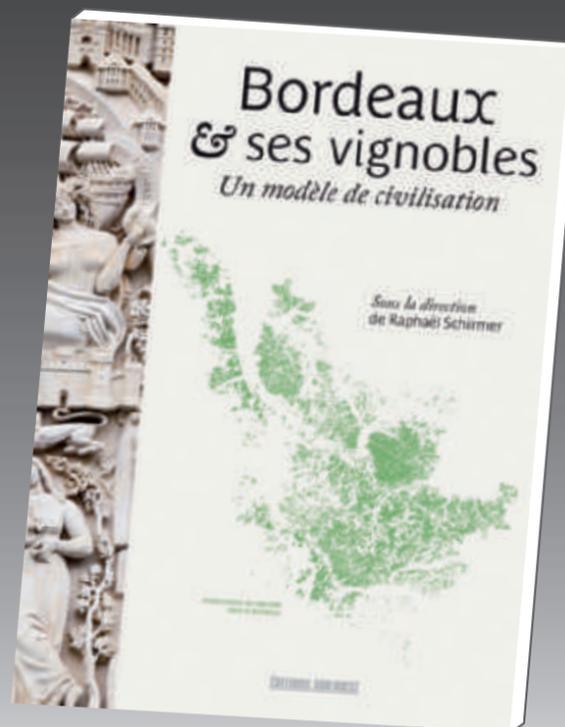
Un service des quotidiens du Groupe Sud Ouest

Sous la direction de Raphaël Schirmer

BORDEAUX ET SES VIGNOBLES

Un modèle de civilisation

Un panorama sans équivalent de cette construction commune d'une cité et d'une région vitivinicole.



25 € 320 PAGES, BROCHÉ, 17 x 24 cm

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
ET CHEZ VOTRE LIBRAIRE

ÉDITIONS SUD OUEST
www.editions-sudouest.com